



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

01/07/2022

Dossier complet le :

04/07/2022

N° d'enregistrement :

F09322P0201

1. Intitulé du projet

Résidence étudiantes, jeunes actifs et self-stockage, 1087 chemin des Campelières

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

NEXITY IR PROGRAMMES REGION SUD

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Steven Reynaud, directeur général

RCS / SIRET

8 2 4 4 8 5 3 2 0 0 0 0 1 7

Forme juridique

SAS - 6832A

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|---|---|
| 39b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha, ou dont la surface de plancher au sens de l'article R.111-22 du code de l'urbanisme ou l'emprise au sol au sens de l'article R.*420-1 du même code est supérieure ou égale à 10 000 m ² | Construction d'une résidence étudiante et de boxes de stockage, d'une surface de plancher de 4 633 m ² et 6 050 m ² soit 10 683 m ² . Ainsi que 104 places de parkings privées. Actuellement, cinq bâtis sont présents sur la zone. La majorité du terrain est composé de jardins abandonnés et de friches. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet d'aménagement comprend quatre éléments principaux, à savoir :

- la démolition des bâtis présents (5 maisons),
- la création de 1813 m² de surfaces minéralisées,
o 1792 m² de toiture, de terrasses, débords de toiture et parkings,
o 21 m² de local technique,
- la création d'environ 950 m² de surfaces végétalisées en pleine terre (espaces verts, jardinières etc),
- la création de 325 m² de surfaces végétalisées sur dalles,
- 70 m² de voirie déjà existante.

4.2 Objectifs du projet

Le projet immobilier, porté NEXITY IR Programmes Région Sud, prévoit la création d'une résidence étudiantes et jeunes actifs et local de self-stockage. Il est situé sur la commune de Mougins dans les Alpes-Maritimes, dans une zone urbaine dense, chemin des Campelières. Les bâtiments existants seront détruits.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Déroulement du chantier:

Destruction des bâtis existants, évacuation des gravats et excédents, construction des ouvrages de rétention, des bâtiments, aménagement des espaces verts, de la voirie et du parking.

Accès :

Le chantier sera accessible aux VL et PL par l'Est donnant sur le chemin des Campelières, situé au niveau de la RD809. L'accès servira pour l'accès aux véhicules de chantier en phase de travaux.

Un plan de circulation et de stationnement des engins et des camions sera mis en place pour permettre la circulation au sein de ce secteur et permettre notamment l'accès aux habitations et commerces présents à proximité de la zone. Les travaux seront effectués aux horaires conformes de travail afin de ne pas créer de nuisance supplémentaire.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet prévoit la création d'une résidence étudiante et jeunes actifs et local de self-stockage (inbox). La résidence étudiantes et jeunes actifs comprendra 142 logements.

La création d'un parking souterrain de 57 places ainsi qu'un parking extérieur de 28 places permettra aux usagers de stationner et de ne pas avoir d'impact sur le stationnement extérieur.

Le projet ne va pas augmenter le trafic de façon significative.

Les accès se feront via deux entrées situées chemin des Campelières, une au Nord et une au Sud de la parcelle.

La nature du projet sur le site sera uniquement à des fin d'habitation et de garde meuble, et aucune activité industrielle pouvant générer des incidences en termes de nuisances sonores, olfactives, ou de la qualité de l'air, ne sera présente sur site.

Il est à noter que les eaux pluviales en phase d'exploitation seront collectées vers le bassin de compensation qui permettra la rétention des eaux. Celui-ci sera enterré.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

-Dossier d'examen au cas par cas dans le cadre d'une procédure de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|--|
| Surface de plancher totale : | 10 683 m ² |
| Surface de plancher de la résidence : | 4 633 m ² |
| Surface de plancher des boxes de stockage : | 6 050 m ² |
| Surface d'espaces verts (EV) : | 950 m ² et 325 m ² sur dalle |
| Volume du bassin de compensation : | 400 m ² / 400 m ³ |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

1087 Chemin de Campelières
06 250 Mougins

Parcelles CK
n°125-136-137-138-139-140 et
261

Coordonnées géographiques¹

Long. 43°34'57"8 Lat. 07°00'28"9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'étude se situe en dehors de tout périmètre de Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). La plus proche, ZNIEFF de type II 930012588 « Etang de Fontmerle » se situe 1,2 km au Nord. |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Mougins n'est pas située en zone de montagne. |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'étude n'est pas concernée par un arrêté de protection de biotope. |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Mougins n'est pas une commune littorale. |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Mougins ne se situe pas dans le périmètre d'un parc. |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La zone d'étude se situe sur le territoire couvert par le PPBE des infrastructures routières du département dans les Alpes-Maritimes. Le document actuel correspond aux deuxième (2013) et troisième (2018) échéances qui impose la mise en place du PPBE aux gestionnaires d'infrastructures. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'étude se situe en dehors du périmètre des sites et monuments historiques. |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune zone humide n'est recensée niveau de la zone du projet. |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune de Mougins dispose d'un Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles relatifs aux inondations approuvé. Au sein de ces zonages, la zone d'étude ne se situe pas en zone inondable. La commune de Mougins n'est pas concernée par un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Le Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles relatifs aux inondations est approuvé |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La consultation de la base de données BASOL montre l'absence de site ou sol pollué sur la zone du projet. La zone du projet n'est donc pas concernée par cette problématique. |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone du projet n'est pas concernée par une Zone de Répartition des Eaux. |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'étude se situe en dehors de tout périmètre de protection de captage utilisé pour l'Alimentation en Eau Potable (AEP). |
| Dans un site inscrit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La zone d'étude fait partie du site inscrit 93I06051 "Bande côtière de Nice à Théoule". |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone du projet n'est pas située ni à proximité d'un site Natura 2000. Le site le plus proche se situe à 5,6 km au Sud-Est FR9301573 "Baie et Cap d'Antibes". |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'étude n'est pas concernée par un site classé. |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun prélèvement d'eau ne sera réalisé dans le cadre de cet aménagement. Le projet sera connecté au réseau communal d'eau potable. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les eaux de ruissellement du projet (bâtiment et parking) seront collectées et envoyées vers le bassin de rétention des eaux pluviales. Cependant, le volume entrant en jeu sera infime par rapport à la surface d'alimentation des masses d'eau, et les eaux infiltrées ne seront pas en mesure de dégrader la qualité de la ressource souterraine. Ce projet n'aura donc pas d'incidence qualitative ou quantitative. |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La majorité des déchets produits dans le cadre du projet seront issus de la phase de démolition des bâtis et de préparation du terrain, et concerneront des déchets inertes consécutifs à la démolition du bâtiment commercial actuel. Les déchets feront l'objet d'un tri spécifique et de mise en décharge adaptée. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux. |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'inscrit sur des parcelles en partie imperméabilisées au niveau des zones d'habitation et constituées de jardins en friche. Les milieux rencontrés et le contexte local urbanisé limitent ainsi très fortement la diversité des habitats et des espèces présentes. L'impact sera donc faible à très faible vis-à-vis de la biodiversité. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 5,6 km au Sud-Est FR9301573 "Baie et Cap d'Antibes". Aucun impact sur ce site Natura 2000 ne sera recensé du fait l'insertion du projet sur une zone urbaine déjà artificialisée et de la gestion des eaux pluviales générées par le projet à la parcelle (bassin de rétention) avant leur rejet au réseau pluvial communal. Les milieux concernés par ce site Natura 2000 ne seront donc pas impactés par ce projet. |

| | | | | |
|------------------|--|---|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'est pas situé à proximité d'un site naturel sensible ou protégé (Natura 2000, sites inscrits ou classés). Le projet est situé dans le Plan National d'Action du Léopard Ocellé. Cependant, au vu des habitats présents sur la zone d'étude, aucun lien ne peut être mis en évidence avec le PNA recensé. Il n'y aura donc pas de risque d'impact sur les zones sensibles les plus proches de la zone du projet. |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se situe en zone UH (parcelle 125) du PLU « secteur d'accueil de logements et de commerces et de services de proximité » et dans une zone de servitude UZ. Sur la zone sont présent 5 maisons individuelles avec jardins abandonnés. La zone n'est pas utilisée pour les usages agricoles, forestiers ou maritimes. Le projet n'engendrera aucune consommation d'espace agricole, forestier ou maritime. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas concerné par un risque industriel. Le site, qui aura une vocation d'habitation et de garde meuble, n'accueillera aucun risque industriel. |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La zone du projet n'est pas concernée par les risques de feu de forêt, ni par le risque inondation. Il est situé dans le zonage d'exposition au retrait-gonflement des argiles avec un aléa moyen ainsi que dans une zone d'aléa modéré sismique. Ce projet mettra en place un bassin de rétention des eaux pluviales afin d'éviter la hausse des débits à l'aval du projet. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Le futur projet commercial n'accueillera pas d'activité industrielle et ne sera pas générateur d'émissions nocives pour la santé. |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'engendra pas de trafic significatif. Les places de parking étant d'une centaine de places, cela n'aura pas un effet notable sur la circulation. La RD809 est déjà une route fréquentée. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Le bruit généré par les automobiles des résidents n'augmentera pas sensiblement le bruit actuel au niveau de la RD809. La zone de projet se situe sur le territoire couvert par le PPBE des infrastructures routières du département dans les Alpes-Maritimes. |

| | | | | |
|------------------|---|--|--|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le projet n'accueillera aucune activité industrielle et n'engendrera pas d'émissions d'odeurs.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Seule la phase de démolition des bâtis présents sera de nature à créer des vibrations. Celles-ci seront cependant localisées et ponctuelles, et sans altérer la stabilité des constructions voisines.</p> <p>Aucune vibration ne sera générée en phase exploitation.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <p>Le projet est déjà concerné par des émissions lumineuses et ne dégradera donc pas l'ambiance lumineuse du secteur.</p> |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>En phase travaux, les opérations de démolition des bâtis peuvent entraîner temporairement l'envol de poussières. Ces envols seront toutefois très localisés et ponctuels. Des préconisations seront faites afin de minimiser cette nuisance.</p> <p>Aucun rejet ne sera en revanche engendré en phase d'exploitation, ce projet concernant une activité non industrielle.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le bassin de rétention interceptera les eaux pluviales.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les eaux usées seront collectées et rejetées au sein du réseau d'assainissement communal.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le projet concernera un espace de vie qui ne produira pas de déchets dangereux.</p> <p>Aucune activité industrielle ne sera présente sur le site.</p> |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site classé ou inscrit ou monument historique n'est présent à proximité du projet. Ce projet, à vocation d'habitats, n'aura aucune incidence sur le patrimoine culturel ou paysager. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet d'aménagement va venir remplacer 5 maisons indépendantes par une résidence. Ainsi, les usages du sol seront peu modifiés et le projet n'aura pas d'incidence sur les activités humaines ou sur l'agriculture. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Depuis 2020, sur la commune de Mougins, aucun projet soumis à examen au Cas par Cas n'a été déposé. Dès lors aucune incidence cumulée n'est à attendre.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

La commune de Mougins n'est pas située en zone transfrontalière.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

En ce qui concerne le volet visuel et insertion paysagère, les espaces verts seront ré-aménagés sur une partie de la surface du projet, et ceintureront notamment les aménagements extérieurs entre voirie et espaces mitoyens, afin d'intégrer le projet dans son environnement, qui est majoritairement composé d'habitations.

Les eaux pluviales générées par le projet seront collectées et dirigées dans un bassin de rétention.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

De notre point de vue, le projet n'est pas de nature à faire l'objet d'une évaluation environnementale car il est projeté sur une zone déjà occupée par des bâtis et des zones naturelles en friches, à l'abandon et s'installe en continuité de l'urbanisation dans ce secteur. Malgré des enjeux écologiques faibles à très faibles, des mesures sont prises pour limiter les incidences quantitatives et qualitatives vis à vis de la gestion des eaux pluviales. Les eaux pluviales générées par le projet seront collectées au sein d'un bassin de compensation. Enfin, ce projet aura une incidence bénéfique grâce aux logements qui offriront une possibilité d'insertion sociale aux étudiants et jeunes actifs.

Ce projet est en accord avec les prescriptions du PLU : "secteur d'accueil de logements et de commerces et de services de proximité".

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

NICE

le,

22/06/2022

Signature

NEXITY IR PROGRAMMES REGION SUD
Le Palazzo
29 avenue Simone VEIL CS 91089
06201 NICE Cedex 3
Tél. 04 92 29 70 00
SIRET 824 485 320 00017